

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
DE HANAU-LA PETITE PIERREEXTRAIT DU PROCES-VERBAL
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 26 janvier 2023

Nombre de conseillers : 60 Conseillers présents : titulaires : 46 + 9 Pouvoirs
suppléants : 4

Secrétaire de séance : Mme C. MUNSCH

Sous la présidence de : M. P. MICHEL

PRESENTS : M. T. SPACH, Mme L. JOST-LIENHARD, M. P. MICHEL, Mme D. HAMM, M. S. FATH, Mmes A. CHABERT, L. MEHL, MM. M. MEYER, B. SCHAFF, D. ETTER, F. ENSMINGER, M. GANGLOFF, E. WAGNER, D. FOLLENIUS, G. REUTENAUER, Mme E. BECK, M. J.-M. FISCHBACH, Mme C. MUNSCH, MM. J.-M. KRENER, L. STEINMETZ, G. HALTER, Mme M.C. MILLER-AMARD - Suppléante -, MM. Y. KLEIN, D. MARMILLOT - Suppléant -, R. SCHMITT, D. BURRUS, Mme A. LEIPP, M. J.M. HOERTH, Mme C. DURRMEYER-ROESS, MM. T. SCHINI, R. MULLER, C. FAUTH, S. SCHMIDT - Suppléant -, F. DE FIGUEIREDO, S. LEICHTWEIS, M. BERTRAND - Suppléant -, B. KRIEGER, M. KRAPFENBAUER, A. SPAEDIG, Mme F. BOURJAT, MM. J.C. BERRON, R. LETSCHER, R. KOENIG, Y. RUDIO, G. SAND, Mme V. DA SILVA ADRIANO, M. C. DORSCHNER, Mmes C. DOERFLINGER, D. SCHMITT-MERX, M. J.M. REICHHART.

EXCUSES : M. F. STAATH - Pouvoir à M. S. FATH -, Mme C. KISTER - Pouvoir à M. F. ENSMINGER -, M. H. DOEPPEN - Pouvoir à Mme E. BECK -, Mmes S. FISCHBACH - Pouvoir à M. J.-M. KRENER -, E. SCHLEWITZ - Pouvoir à M. L. STEINMETZ -, MM. S. FERTIG - Pouvoir à M. Y. RUDIO -, C. WINDSTEIN, F. GERBER - Pouvoir à M. E. WAGNER -, A. DANNER, H. STEGNER - Pouvoir à M. T. SCHINI -, D. HOLZSCHERER, P. HERRMANN, C. EICHWALD - Pouvoir à M. D. BURRUS -.

Délibération n°5C : Adoption de l'Avant-Projet Détaillé et du Plan de financement prévisionnel des travaux de construction à Bouxwiller d'un accueil de loisirs périscolaire et extrascolaire

Rapporteur : M. P. MICHEL

Vu les statuts de la Communauté de Communes de Hanau - La Petite Pierre précisant que dans le bloc de compétences optionnelles « Action sociale d'intérêt communautaire » figurent l'étude, la réalisation et la gestion d'équipements et de services d'accueil d'enfants sur les temps périscolaires et extrascolaires d'intérêt communautaire :

- sont d'intérêt communautaire les équipements et services agréés par la D.D.R.J.S.C.S. ;
- en sont exclues les cantines scolaires n'assurant un accueil que sur le temps de la restauration de midi ;

Vu l'avis favorable du Bureau

Le Conseil, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité :

* **d'ADOPTER** l'Avant-Projet Détaillé et le plan de financement prévisionnel des travaux de création à Bouxwiller d'un accueil de loisirs périscolaire et extrascolaire suivant :

DEPENSES HT	Montant	%
Montant des travaux	2 886 947,00 €	76,95 %
Montant des honoraires et études (20 % du coût des travaux)	577 389,40 €	15,38 %
Montant des divers et imprévus (10 % du coût des travaux)	288 695,70 €	7,69 %
TOTAL	3 753 031,10 €	100 %

RECETTES	Montant	%
Etat – DETR 2023	1 501 212,44 €	40 %
Collectivité européenne d'Alsace	750 606,22 €	20,00 %
CAF - 120 places x 3 000 €/place + 10 % pour projet à vocat ^o interco	396 000,00 €	10,55 %
Région Grand Est (Dispositif de soutien aux centralités)	200 000,00 €	5,33 %
CCHLPP (20 % du total hors CAF)	905 212,44 €	24,12 %
TOTAL	3 753 031,10 €	100 %

* d'AUTORISER le Président ou son représentant

- à solliciter, sur la base du plan de financement prévisionnel indiqué ci-dessus :
 - o une Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux 2023
 - o une subvention de la Collectivité européenne d'Alsace
 - o une subvention de la Région Grand Est dans le cadre du dispositif de soutien aux centralités
 - o une aide de la Caisse d'Allocations Familiales
 - o toutes autres aides qui pourraient être obtenues par ailleurs ;
- à signer tout document afférent à ces demandes ;
- à signer avec la Commune de Bouxwiller, après arpentage, un bail emphytéotique, consenti à titre gratuit pour une durée de 99 ans, sur la parcelle nécessaire à cette construction telle que définie par l'APD ;

* d'AUTORISER le Président à signer tout autre document afférent à la présente délibération et à effectuer toutes les démarches nécessaires à l'exécution de cette dernière.

Certifié exécutoire

Pour extrait conforme,

Cathy MUNSCH
Secrétaire de séance

Patrick MICHEL
Président